

# DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES - RAPPORT N° 1

## FONDS DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION

### RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de vous proposer une quatrième répartition du fonds départemental d'intervention pour 2014.

TABLEAU FINANCIER							
Politique	Programme	N°AP/AE	AP/AE votés (en €)	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement Proposé (en €)
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	2014/4	300 000			77 000,00	38 800,00
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale			Multi-chapitres	1 250 000,00	781 130,00	162 400,00

L'assemblée départementale, lors de la séance du 22 janvier 2004, a approuvé la création du fonds départemental d'intervention.

Elle a donné toute délégation à la commission permanente pour le suivi de ce dossier.

L'objet du présent rapport est donc, dans le cadre de cette délégation, de vous soumettre 100 demandes de subvention qui vont constituer la quatrième proposition de répartition de ce fonds pour 2014.

### **En conclusion, je vous propose :**

1°) d'allouer aux bénéficiaires indiqués dans le tableau ci-après les subventions suivantes :

Bénéficiaire	Objet de la demande	Domaine d'intervention	Imputation	Montant de la subvention
Société de chasse de Venanson	Achat de matériel	Environnement	917 738 20422	2 000 €
Amicale Foyer de Bon Voyage	Participation aux Jeux européens et sportifs policiers et pompiers 2014	Sports	933 32 6574	1 000 €

Association pour l'orgue de Saint Pierre d'Arène	Achat d'un orgue de chœur	Culture	913 311 20422	21 000 €
Association sportive du bâtiment et des travaux publics de la Côte d'Azur	2 <sup>ème</sup> édition du rallye de la Vésubie	Sports	933 32 6574	4 000 €
Les amis de Lacassagne	Manifestations au profit du Centre Lacassagne	Social	935 50 6574	2 000 €
Œuvre du Fourneau économique	Fonctionnement	Social	935 50 6574	3 000 €
Ardissonne Nice full contact	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	7 500 €
Bowling club Baie des Anges	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 500 €
Association Apollo danse	Achat de matériel de sono	Sports	913 32 20422	1 000 €
Union sportive ouvrière Nice athlétique club	Organisation de manifestations sportives	Sports	933 32 6574	1 000 €
Association des anciens aiglons	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 000 €
Nice la Belle	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Gymnastique volontaire Rosalinde Rancher	Création d'une section marche nordique	Sports	933 32 6574	1 500 €
Amicale des décorés du travail de Nice	Fonctionnement	Social	935 50 6574	500 €
Amicale des joyeux retraités	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Association G Nova	Organisation de séminaires et de conférences	Social	935 50 6574	1 500 €
Office de tourisme de La Bollène Vésubie	Animations	Culture	933 311 6574	5 000 €
Office du tourisme de Belvédère	Animations et manifestations	Culture	933 311 6574	2 500 €

ASA du canal du Caïre	Travaux sur le canal	Développement	939 928 6574	5 000 €
Amicale bollénoise La Colombe	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Parents d'élèves du collège de la Vésubie	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	1 000 €
Parents d'élèves de l'école primaire de Roquebillière	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	1 000 €
Association Thear'T	Spectacles de théâtre	Culture	933 311 6574	500 €
La chapellenie laïque du Figaret	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	900 €
La Maison de pays de Lucéram et du Haut Paillon	Circuit des crèches	Culture	933 311 6574	5 000 €
Groupement des lieutenants de l'ouveterie	Achat de détecteurs de mouvement photographiques	Environnement	917 738 20422	9 600 €
Association des parents d'élèves de l'école polonaise de Nice	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	2 000 €
Football club de Cimiez	Achat de matériel	Sports	933 32 6574	1 000 €
Lycée Amiral de Grasse	Sortie pédagogique	Enseignement	932 20 6574	300 €
Association Planète science Méditerranée	Projet Médites	Culture	933 311 6574	3 000 €
Association des amis de la cathédrale	Restauration de statues	Culture	933 311 6574	1 000 €
Association Clin d'œil	Activités pour les enfants du centre d'accueil thérapeutique	Social	935 50 6574	1 000 €
Association Grasse volley ball	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 500 €
Association MVC Van Chatou	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €

Cercle musical de Cannes	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	3 000 €
Association Amphore international	Actions humanitaires	Social	935 50 6574	4 000 €
Cercle des amis de Cagnes sur Mer	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 500 €
Association villeneuvoise des amis de la danse	Organisation de spectacles	Culture	933 311 6574	1 000 €
Moto club de Cagnes Villeneuve	Championnat de Provence de la montagne	Sports	933 32 6574	1 000 €
Commune de Villeneuve Loubet	Jardin des contes et légendes	Culture	933 311 65734	1 000 €
Association L'Entraide	Fonctionnement	Social	935 50 6574	1 000 €
Compagnie théâtrale Gallinette	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
Les Tireurs Vallérois	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 000 €
FCPE de Saint Vallier de Thiey	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	250 €
Comité des fêtes et sports du Tignet	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 000 €
Cercle athlétique de Peymeinade – section cyclisme	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	800 €
Friends riders club VTT de Saint Vallier	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1 000 €
Association des 3 Hameaux	Fonctionnement	Développement	939 928 6574	1 500 €
Commune de Guillaumes	Modernisation de l'équipement	Développement	919 928 204142	1 200 €
1732 Art et musique des sommets	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	2 000 €
Commune de Sauze	Renouvellement de matériel informatique	Développement	919 928 204142	1 000 €

Laboratoire océanologique de Villefranche	Participation à l'expédition Tara	Environnement	937 738 6574	3 000 €
Association des bateliers plaisanciers de Villefranche	La Resquilhada 2014	Manifestation	930 023 6574	2 500 €
Association omnisport jeunesse sportive Saint Jean Beaulieu	Manifestation de hand en novembre pour les jeunes du canton	Sports	933 32 6574	2 000 €
La petite cantine bouyonnaise	Fonctionnement	Social	935 50 6574	300 €
Association festive bouyonnaise	Organisation d'animations pour les enfants de l'école	Culture	933 311 6574	750 €
Automobile Club de Nice Côte d'Azur	Rallye Jean Behra historique	Sports	933 32 6574	1 000 €
Per lou mies vieure	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	800 €
Office de tourisme de Gréolières	Organisation d'ateliers avec les enfants de l'école	Culture	933 311 6574	1 000 €
Association Cheiron Loisirs	Animations culturelles	Culture	933 311 6574	1 000 €
Association des parents et amis de l'école de Saint Sauveur sur Tinée	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	500 €
Comité départemental de la pêche	Fête de la Mer	Manifestation	930 023 6574	2 000 €
La Lyre Roquebrunoise	Achat de matériels de musique	Culture	913 311 20422	1 000 €
E viva San Agne	Animations diverses	Culture	933 311 6574	1 000 €
Les amis de Saint Agnès	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €
La chaîne de l'espoir	Manifestation caritative	Social	935 50 6574	1 000 €
Amicale des aînés de Colomars	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1 000 €

Association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes	Revue « Riviera scientifique »	Environnement	937 738 6574	1 500 €
Association Omnisport Tourrette-Levens	Activités escalade et montagne	Sports	933 32 6574	1 500 €
Les petits loups de Malaussène	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	300 €
Association des parents d'élèves du collège Rusca	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	1 000 €
Ensemble orchestral et choral des Alpes de la mer	Concert au fort du col de Tende	Culture	933 311 6574	3 000 €
Association Signes	1 <sup>ère</sup> journée mondiale des sourds	Social	935 50 6574	1 500 €
Amis et parents d'élèves de Fontan Saorge	Achat de matériel sportif éducatif	Sports	913 32 20422	2 000 €
Breil Athlétic Club	Subvention complémentaire	Sports	933 32 6574	1 000 €
Association Cercolo	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	2 000
Comité de la Stacada d'Breï	Fête de la Stacada d'Breï	Culture	933 311 6574	3 000 €
Fédération des CUMA	Fonctionnement	Environnement	937 738 6574	4 000 €
Club du Sagittaire	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	4 500 €
Cadran solaire de Coaraze	Rencontres chorales de l'Olivier	Culture	933 311 6574	5 000 €
Parents d'élèves les Noisettes de Pierrefeu	Fonctionnement	Enseignement	932 20 6574	1 500 €
Foyer rural intercommunal de Caille	Fonctionnement	Développement	939 928 6574	1 000 €
Nature chasse et tradition	12 <sup>ème</sup> fête du chien	Environnement	937 738 6574	1 000 €
Association Cinéactions	9 <sup>ème</sup> Festival cinéalma	Culture	933 311 6574	1 500 €

Association Fairplaylist	Mise en place d'une filière musicale éthique et solidaire	Culture	933 311 6574	1 500 €
Commune d'Isola	16 <sup>ème</sup> festival de musique d'Isola	Culture	933 311 65734	5 000 €
Association Joe Kals	Mise en œuvre d'un nouvel exploit	Social	935 50 6574	2.000 €
Association Nos Tout-petits de Nice	Fonctionnement	Social	935 50 6574	1.000 €
Société des amis de la maîtrise de la cathédrale Sainte Réparate	Concert de musique baroque	Culture	933 311 6574	1.500 €
Sécurité Sociale Sportive – section boules	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1.500 €
Union sportive Villefranche Full contact	Rencontres sportives	Sports	933 32 6574	2.500 €
Association motard assistance	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1.500 €
Commune de La Roquette sur Var	Les Foulées Roquettanes	Sports	933 32 65734	500 €
Association Vallée de cœur	Animations	Culture	933 311 6574	1.000 €
Association P@je	Rencontre « médiation sociale au cœur des nouvelles politiques publiques »	Social	935 50 6574	2.500 €
Imagination découverte loisirs créativité éveil	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1.500 €
RS Team moto club de Saint-Jeannet	Fonctionnement	Sports	933 32 6574	1.500 €
Comité des fêtes d'Eze	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1.000 €
Histoire et culture en pays de Haute Siagne	Fonctionnement	Culture	933 311 6574	1.000 €
Peymeinade Handicap	Fonctionnement	Social	935 50 6574	500 €

2°) d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, la convention à intervenir avec l'association Pasteur @venir Jeunesse, dont le projet est joint en annexe, concernant l'attribution d'une subvention de 2.500 € pour la tenue d'un colloque « Médiation sociale au cœur des nouvelles politiques publiques ».

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

## CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du \_\_\_\_\_,

d'une part,

Et

L'association Pasteur @venir Jeunesse, représentée par son directeur, Monsieur Faouzi LACHELAK, 3 Bis, Avenue Gauthier-Roux, 06000 NICE,

d'autre part,

## PREAMBULE

Sollicité par l'association Pasteur @venir Jeunesse, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du \_\_\_\_\_, de la soutenir, en lui accordant une subvention de 2.500 €, pour la tenue d'un colloque « Médiation Sociale au cœur des nouvelles politiques publiques ».

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 :** La subvention départementale a pour objet la tenue d'un colloque « Médiation Sociale au cœur des nouvelles politiques publiques ».

**ARTICLE 2 :** Le montant de la subvention attribuée s'élève à 2.500 €. Il sera versé à l'association Pasteur @venir Jeunesse dès notification de la présente convention.

**ARTICLE 3 :** L'association Pasteur @venir Jeunesse s'engage à utiliser la subvention exclusivement pour l'objet mentionné à l'article 1.

**ARTICLE 4 :** L'association Pasteur @venir Jeunesse s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

**ARTICLE 5 :** L'association Pasteur @venir Jeunesse s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, l'association s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi n° 92-125 du 6 février 1992).

L'association Pasteur @venir Jeunesse s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

**ARTICLE 6** : En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

**ARTICLE 7** : L'association Pasteur @venir Jeunesse s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

**ARTICLE 8** : La présente convention est conclue pour l'année 2014.

**ARTICLE 9** : Pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice.

Fait à Nice le

L'association Pasteur @venir Jeunesse

Le Président du Conseil général  
des Alpes-Maritimes